



# communiqué

N°:  
No.: 128

LE 26 SEPTEMBRE 1984

## LA CONCLUSION DE L'ACCORD SINO-BRITANNIQUE SUR

### L'AVENIR DE HONG KONG

Le très honorable Joe Clark, secrétaire d'État aux Affaires extérieures, s'est dit aujourd'hui très heureux de l'accord sur l'avenir de Hong Kong négocié et parafé par les Gouvernements du Royaume-Uni et de la République populaire de Chine (RPC). M. Clark estime qu'il y a lieu de féliciter les deux parties pour l'habileté avec laquelle elles ont su élaborer cet accord pendant deux années de complexes négociations.

M. Clark a ajouté qu'il avait eu lundi un entretien fort encourageant avec le ministre des Affaires étrangères de la RPC, M. Wu Xueqian, au sujet de l'accord et qu'il avait également reçu un message personnel très positif de Sir Geoffrey Howe.

Comme l'avaient annoncé en septembre 1982 les premiers ministres Margaret Thatcher et Zhao Ziyang, l'objet de l'accord est d'assurer "la stabilité et la prospérité" continues de Hong Kong. L'accord garantit en effet la permanence des systèmes essentiels en place à Hong Kong et du mode de vie qui y règne, et ce pendant les cinquante années postérieures à 1997.

M. Clark a dit espérer que l'accord allait rassurer les habitants de Hong Kong et leurs nombreux parents et amis au Canada qui s'inquiétaient à bon droit du sort de la colonie. Il a également rappelé, avec un respect particulier, le sacrifice des Canadiens qui ont participé à la défense de Hong Kong en 1941.

...2

...2...

Le Canada a des intérêts de longue date à Hong Kong, notamment sept banques et une foule d'autres entreprises, des échanges commerciaux bilatéraux d'une valeur annuelle d'un milliard de dollars, et des accords aériens régissant les trafics touristique et commercial dans les deux sens. Il accueille par ailleurs un grand nombre d'étudiants et d'immigrants originaires de Hong Kong. Le Gouvernement du Canada a par conséquent tout intérêt à ce que soient maintenues "la stabilité et la prospérité" de Hong Kong et il est d'avis que l'accord récemment parafé est une étape très importante et très constructive en ce sens.

Le secrétaire d'État a ajouté que l'accord devrait non seulement être bénéfique à Hong Kong, mais aussi contribuer à la prospérité économique de la région de l'Asie et du Pacifique, avec laquelle le Canada a des relations si étroites et si prospères.